



Produits pour particuliers

Valable à partir du 1^{er} janvier 2024



TOPAZE

L'électricité composée



de solaire local



d'hydraulique suisse



AMBRE

L'électricité composée



de solaire local



OPALE

L'électricité composée






d'hydraulique

Les tarifs en un coup d'œil

Prix en centimes par kilowattheure (cts/kWh) / S'applique sur la totalité de votre consommation

Prix hors TVA

Prix TVA comprise

			Prix hors TVA	Prix TVA comprise
TOPAZE 	SEL SIMPLE		32.38	35.00
	SEL DOUBLE			
	Haut tarif		34.57	37.37
	Bas tarif		26.89	29.07
	SEL INTERRUPTIBLE			
	Haut tarif		34.29	37.07
	Bas tarif		26.67	28.83
AMBRE 	SEL SIMPLE		36.90	39.89
	SEL DOUBLE			
	Haut tarif		39.09	42.26
	Bas tarif		31.41	33.95
	SEL INTERRUPTIBLE			
	Haut tarif		38.81	41.95
	Bas tarif		31.19	33.72
OPALE 	SEL SIMPLE		32.08	34.68
	SEL DOUBLE			
	Haut tarif		34.27	37.05
	Bas tarif		26.59	28.74
	SEL INTERRUPTIBLE			
	Haut tarif		33.99	36.74
	Bas tarif		26.37	28.51

Garantie d'origine solaire local en complément




AMBRE^{GO}



L'électricité composée de solaire local

Disponible par tranche de 100 kWh/an = CHF 5.00 (HT)

Votre électricité en détails

Energie		SEL SIMPLE	SEL DOUBLE	SEL INTERRUPTIBLE
 TOPAZE	Haut tarif	13.96	15.54	15.44
	Bas tarif		12.88	12.78
 AMBRE	Haut tarif	18.48	20.06	19.96
	Bas tarif		17.40	17.30
 OPALE	Haut tarif	13.66	15.24	15.14
	Bas tarif		12.58	12.48
Prix de base CHF	Hors TVA	2.00/mois	2.00/mois	2.00/mois
	TVA comprise	2.16/mois	2.16/mois	2.16/mois

Réseau		BT ST	BT DT	BT DT IR
Utilisation du réseau	Haut tarif	12.67	13.28	13.10
	Bas tarif		8.26	8.14
Swissgrid SA - Services systèmes			0.75	
RPC et protection des eaux et poissons ¹⁾			2.30	
Réserve d'électricité de la Confédération ¹⁾			1.20	
PCP ²⁾			1.50	

Prix en centimes par kilowattheure (cts/kWh). Les prix sont mentionnés hors TVA.

Abonnement mensuel CHF	Hors TVA	8.00/mois	9.50/mois	9.50/mois
	TVA comprise	8.65/mois	10.27/mois	10.27/mois

Produit de base

SEL SIMPLE BT ST

La solution idéale pour les clients qui consomment peu d'électricité la nuit.

SEL DOUBLE BT DT

La solution idéale pour les clients qui souhaitent un tarif de nuit avantageux.

SEL INTERRUPTIBLE BT DT IR

Le produit d'électricité complémentaire destiné aux propriétaires d'appareils et d'installations fixes (tels que pompes à chaleur, chauffages électriques, chauffe eau, fours industriels). La consommation peut être interrompue en période de haut tarif pendant 2 x 2 heures. Le reste des besoins d'électricité est couvert avec un autre produit.

Informations complémentaires

Vous trouverez des informations plus détaillées ainsi que les dispositions contraignantes dans les règlements, les conditions générales (CG) et ordonnances ainsi que les directives en vigueur sous: sel.leplateaurediesse.ch

Prix d'utilisation du réseau

Les prix de l'utilisation du réseau comprennent le transport et la distribution de l'énergie.

Facturation

Quatre factures sont établies dans l'année (y compris les 2 factures d'acompte). Choisissez le mode paiement qui vous ressemble sur notre site internet.

Taxes fédérales

Les taxes fédérales contiennent la rétribution à prix coûtant du courant injecté (RPC), la taxe pour la protection des eaux et des poissons et la réserve d'électricité de la Confédération (REC). Retrouvez plus d'informations à ce sujet sur: www.bfe.admin.ch.

Taxes communales

Les prestations aux collectivités publiques (PCP) contiennent la taxe pour l'éclairage public et l'émolument pour l'usage du sol. Retrouvez la base légale sur sel.leplateaurediesse.ch, en téléchargeant le « Règlement fixant les taxes et redevances communales ».

Vous souhaitez en savoir plus ?



Administration Communale
La Chaîne 2
2515 Prêles
Tél. 032 315 70 70
sel.leplateaurediesse.ch

¹⁾ Taxes fédérales

Rétribution de l'injection à prix coûtant (RPC)	2.20 cts/kWh
Taxe pour la protection des eaux et des poissons	0.10 cts/kWh
Pour la réserve d'énergie hydraulique (REC)	0.62 cts/kWh
Pour les réserves supplémentaires (REC)	0.58 cts/kWh

²⁾ Taxes communales

Prestations aux collectivités publiques (PCP) totales	1.50 cts/kWh
-------------------------------------------------------	--------------